

FICHE n° 2.1

GT FORMATION INITIALE ET CONTINUE – 28 octobre 2021 La relance de la formation continue en 2021

En 2020, la crise sanitaire a fortement impacté l'offre de formation professionnelle de la DGFIP, compte tenu des suspensions successives liées aux périodes de confinement et de l'application des jauges limitatives d'accès aux salles de formation jusqu'au 1^{er} septembre 2021. Il en est résulté une diminution de 60 % des jours de formation par rapport à l'année précédente (106 000 agents formés contre 261 000 en 2019), ainsi que partagé au CTR du 6 juillet 2021.

Pour faire face à l'impossibilité d'organiser des formations en présentiel (dernier quadrimestre 2020) ou aux restrictions de jauge, les équipes pédagogiques de l'ENFiP ont engagé un vaste chantier d'adaptation des formations en « mode distanciel », en s'appuyant sur l'outil de classe virtuelle BlackBoard, qui avait déjà fait ses preuves en matière de formation initiale des contrôleurs et des inspecteurs (cf. fiches du GT sur l'adaptation de ces cycles).

Au dernier quadrimestre 2020, ont été privilégiés, dans un premier temps, les formations relatives aux actions stratégiques métiers de la DGFIP et les stages relevant des parcours de changement de métiers, sous réserve que leur contenu théorique soit dénué de complexité ou de technicité, que leur déclinaison ne nécessite pas la manipulation d'applications informatiques et qu'ils soient dépourvus de contenus interactifs.

Début 2021, un nouveau recensement, associant notamment les Délégations et le réseau de la formation, a permis d'identifier une soixantaine d'actions supplémentaires, rassemblant un volume important de stagiaires ou portant des enjeux particuliers (ex : stages de préparation de la campagne IR, bascule des SIP à MEDOC Web...).

Au total, sur un catalogue national d'environ 800 formations actives, 230 formations ont été transposées en format distanciel au 30 juin 2021, couvrant tous les principaux domaines de la DGFIP.

Répartition par domaines des formations transposées (nb d'actions par domaines)



Le déploiement de l'offre distancielle, appuyé sur le réseau de l'ENFiP (Centres interrégionaux de formation et leurs antennes en régions), a rencontré un vif succès, en dépit parfois de difficultés techniques ou d'équipement informatique, notamment lors du lancement.

Ainsi, environ 20 000 agents ont été formés dans ce mode depuis le mois de janvier 2021.

Parallèlement, l'ENFiP a mis en place d'autres actions visant à faciliter l'accès des agents aux formations à distance :

- le 17 février 2021 l'ENFiP a ouvert largement les ressources DOCENFiP à l'ensemble des responsables locaux de la formation, leur permettant d'accéder aux modules destinés à la formation des agents et relevant du niveau interrégional. Dans le même temps, la possibilité d'organiser ces stages localement a été ouverte dans FLORE.

- fin avril, 25 e-formations, portant notamment sur la bureautique, le management et la comptabilité, ont été mises à disposition des agents en libre-service, sans inscription préalable.

Pour faciliter l'accompagnement du distanciel, l'ENFiP a par ailleurs rassemblé en un espace unique sur son site intranet la documentation relative aux outils disponibles pour organiser des formations, précisant l'environnement, les équipements et logiciels requis. Ce « guide du distanciel » est régulièrement enrichi.

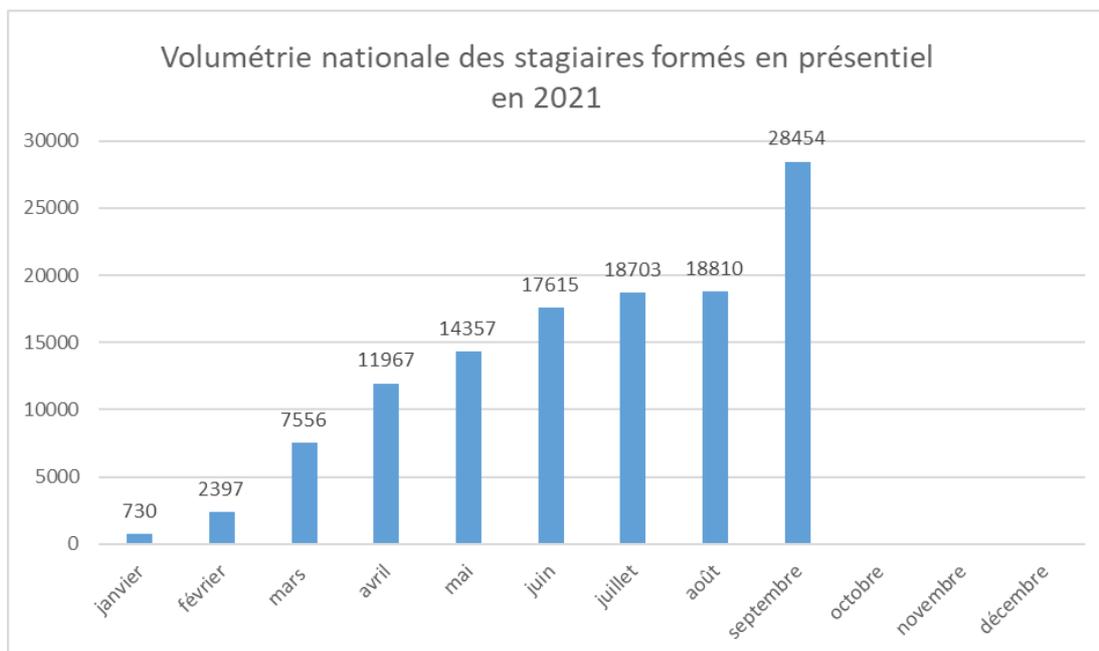
Toujours dans le mode distanciel, de nombreuses actions sont dispensées sous le format e-formations (près de 150 actions au catalogue).

Par ailleurs, la division des outils numériques enrichit ou met à disposition en permanence de nouveaux contenus numériques (podcasts, capsules vidéos, tutoriels, etc).

À partir du 2 juin 2021, les formations présentielles ont pu reprendre en « demi-jauge » dans les salles de formation de l'ENFiP et des directions territoriales. Depuis le 1^{er} septembre 2021, l'occupation des salles de formation en capacité globale est désormais possible, conformément à la circulaire DGAFP du 31 août 2021¹.

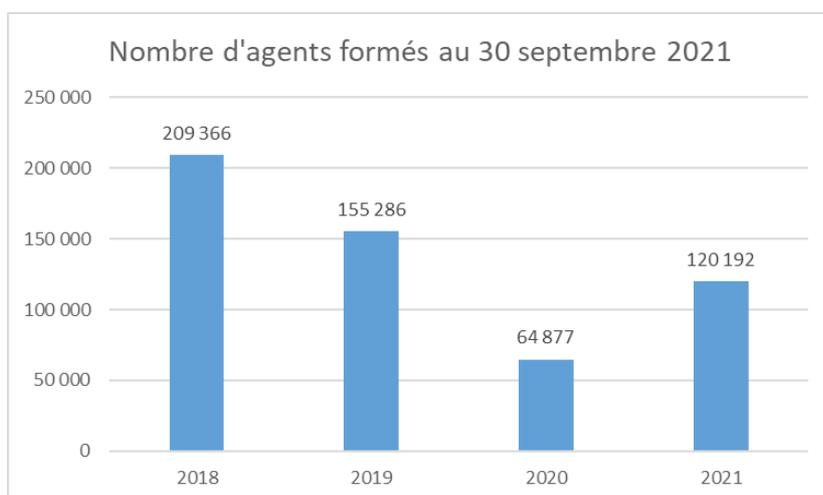
Cette faculté a permis un nouveau rebond significatif des formations dispensées depuis la rentrée. De manière très soutenue depuis juin 2021, l'ensemble des académies de cadres supérieurs promus en 2020 ou en 2021 ont été organisées, en mode distanciel ou présentiel, ainsi que les formations dédiées aux comptables ou à certaines fonctions dévolues aux inspecteurs principaux (audit et contrôle interne, etc.).

¹ Relative à l'organisation de la formation en présentiel dans les établissements assurant la formation professionnelle des agents publics qui indique que « l'accueil des stagiaires et élèves est désormais autorisé à concurrence de leur capacité d'accueil globale »



Par ailleurs, au 31 août 2021, 62 % des agents formés ont suivi une e-formation (contre 52 % au 31 août 2020).

Dès lors, le niveau de la formation continue devrait progressivement se rapprocher courant 2021 de celui de 2019.



Au 30 septembre 2021, environ 120 000 agents ont été formés toutes actions confondues, contre 65 000 au 30 septembre 2020 et 155 000 au 30 septembre 2019.

La réflexion se poursuit au sein d'un « groupe de réflexion interne » à l'ENFiP sur l'enrichissement pérenne de l'offre globale de formation et des méthodes pédagogiques, en formation continue comme en formation initiale, compte tenu de l'expérience désormais acquise en distanciel (cf. fiche du GT « Retour d'expérience sur les formations initiales et continues animées en distanciel »).

Il est apparu aussi que nombre de professionnels associés, dont parfois ceux restés distants de la formation non présentielle en période de crise, n'ont pas repris à un volume suffisant leurs précédentes fonctions d'animateurs de stages.

Ce constat obère une reprise encore plus dynamique de la formation continue d'ici à ce dernier trimestre 2021.

Un plan d'actions est donc en cours d'élaboration pour accroître et « dynamiser » durablement le réseau des professionnels associés, dont la contribution est indispensable à l'effort collectif en faveur de la formation continue.